



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 21 novembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 9.1, 9.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h35.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Philippe GONON, M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 4.1), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER (jusqu'au 4.1), Mme Carine MICHEL (jusqu'au 4.1), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du 3.3), Mme Danèle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI (jusqu'au 5.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 4.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 1.1.1) Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du 1.1.1) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON (représenté par M. Gérard SERVETTE) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLET) Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Franois : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR (à partir du 1.1.1) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET, M. Jean-Pierre ISSARTEL Saône : Mme Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Jean TARBOURIECH Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Étaient absents : Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Teddy BENEATEAU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean-Marie GIRERD, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Robert POURCELOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Morre : M. Gérard VALLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE, Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : M. Alain VIENNET Thise : M. Bernard MOYSE Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE

Secrétaire de séance : Mme Geneviève VERRO

Procurations de vote :

Mandants : T. BENEATEAU DE LAPRAIRIE, J. DEMONET, N. GUILLEMET, V. HINCELIN (à partir du 5.1), S. JEANNIN (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), C. MICHEL (pour le 5.1), N. MOUNTASSIR (jusqu'au 3.2), J. PANIER, J. SCHIRRER (à partir du 5.1), MN. SCHOELLER, N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BAVEREL, J.P. DILLSCHNEIDER, D. PARIS, G. VALLET, P. BELUCHE, J.M. BOUSSET, A. VIENNET, B. MOYSE

Mandataires : D. POISSENOT, J.C. ROY, F. PRESSE, C. THIEBAUT (à partir du 5.1), D. GENDRAUD (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), B. RONZI (pour le 5.1), B. CYPRIANI (jusqu'au 3.2), F. FELLMANN, J. MARIOT (à partir du 5.1), A. GHEZALI, Y.M. DAHOUI, C. DEVESA, A. KOELLER, R. DEMESMAY, M. FELT, J.P. MARTIN, C. PREIONI, J.M. CAYUELA, B. BOURDAIS, D. JOLY, M. BILLOT, J. TARBOURIECH

Délibération n°2013/002289

Rapport n°5.3 - Chalezeule - Demande de subvention pour la réalisation d'une œuvre d'art dans l'espace public

Chalezeule - Demande de subvention pour la réalisation d'une œuvre d'art dans l'espace public

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Commission : Culture, Tourisme, Sports

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017 « Equipements culturels sportifs et touristiques de secteurs » (Fonds de concours)	Montant prévu au BP 2013 : 91 605 € (enveloppe) Montant de l'opération : 3 000 €

Résumé :

La commune de Chalezeule réalise une œuvre d'art dans un espace public en hommage aux femmes oubliées, dans le cadre du dispositif de commande d'œuvres du Ministère de la Culture et de la Communication. Des actions de médiation seront réalisées. Une association sera créée pour faire vivre cette œuvre.

Le budget prévisionnel de réalisation est estimé à 50 000 €. Il est proposé de soutenir ce projet de la commune de Chalezeule à hauteur de 3 000 €, dans le cadre du fonds d'aide « équipements » 2013.

I. Présentation de la demande de subvention

La commune de Chalezeule a déposé une demande de subvention par courrier du 27/06/2013 au Grand Besançon pour la réalisation d'une œuvre d'art dans l'espace public (un emplacement devant l'école est pressenti), « en hommage aux femmes oubliées des guerres, de la société et des hommes. L'objectif est de rappeler à toutes les générations que les femmes ont toujours joué un rôle essentiel depuis la nuit des temps, et ce malgré l'oubli dont elles sont victimes ».

Cette œuvre sera accompagnée d'une médiation auprès de la population, du public scolaire..., une association devant être créée pour faire vivre la réalisation.

Un comité de pilotage a été constitué.

Ce projet est réalisé dans le cadre du dispositif de commande d'œuvres d'art pour l'espace public du Ministère de la Culture et de la Communication.

Calendrier prévisionnel :

- 30 août 2013 : réception des candidatures,
- septembre 2013 : choix de trois artistes,
- fin 2013 : choix de l'artiste et de l'œuvre retenue pour une réalisation en 2014.

Les trois artistes amenés à concourir sont : Thu Van Tran, Alice Anderson et Estefania Penafiel Loaiza.

Budget et plan de financement prévisionnel :

- études : 15 000 € : (prises en charge à 100 % par le Ministère de la Culture et de la Communication),
- réalisation : 50 000 €,
- médiation et communication : 20 000 € (prise en charge à 100 % par le Ministère de la Culture et de la Communication),

Plan de financement prévisionnel de la réalisation :

- commune de Chalezeule : 30 000 € (60 %),
- CAGB : 10 000 € (20 %),
- Conseil Général : 5 000 € (10 %),
- réserve parlementaire : 5 000 € (10 %).

II. Proposition de soutien du Grand Besançon

Il est proposé de soutenir ce projet de création d'une œuvre d'art dans une commune de la Vallée du Doubs (secteur d'intervention priorisé dans le cadre du fonds d'aide équipement). Ce projet guidé par une démarche inédite peut représenter un point d'attractivité touristique au sein de la commune. La prise en compte d'une approche concernant la médiation et l'animation au profit des habitants et des touristes est à souligner.

La subvention proposée est de 3 000 €, soit 6 % du montant de la réalisation. Ce montant sera prélevé sur l'enveloppe 2013 du fonds « équipement ».

Au regard des critères du fonds d'aide, il est demandé au maître d'ouvrage de prendre en compte lors de la réalisation, au moins deux approches en termes de développement durable parmi les suivantes :

- matière/matériaux favorisant l'environnement,
- prise en compte de l'environnement global,
- critères en faveur des personnes à mobilité réduites,
- marchés intégrant des clauses sociales,
- qualité de réalisation des travaux.

M. MAGNIN-FEYSOT ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- attribue une subvention de 3 000 € à la commune de Chalezeule pour la réalisation d'une œuvre d'art en espace public en hommage aux femmes oubliées,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à effectuer toute démarche inhérente à cette opération.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 29 NOV. 2013